

25 AU 27 OCTOBRE 2020

# FORUM INCLUSIF VIRTUEL

RAPPORT  
FINAL



## OCTOBRE 2020

### SOMMAIRE

Avant-propos.

3INTRODUCTION.. 4I.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION.. 5II.

OBJECTIF GÉNÉRAL ET SPÉCIFIQUES. 72.1.

Objectifs spécifiques : 7III.

RÉSULTATS ATTENDUS ET RÉALISÉS. 7IV.

PARTICIPANTS(ES). 8V.

DÉROULEMENT DES COMMUNICATIONS, DISCUSSIONS ET DÉBATS. 9

Mots d'ouverture. 9

Communications. 9

Les panélistes et thématiques. 11VI.

RECOMMANDATIONS. 136.1.

RECOMMANDATIONS 1. 136.2.

RECOMMANDATIONS 2. 156.3.

RECOMMANDATIONS 3. 246.4.

RECOMMANDATIONS 4. 246.5.

RECOMMANDATIONS 5. 266.6.

RECOMMANDATIONS 6. 276.7.

RECOMMANDATIONS 7. 276.8.

RECOMMANDATIONS 8. 286.9.

RECOMMANDATIONS 9. 29VII.

COMMUNIQUANTS. 30VIII.

COMITÉ D'ORGANISATION DU FIV 2020. 31IX.

MOTS DE CLÔTURE. 32X.

Annexe : 34

# INTRODUCTION

Le Forum Inclusif Virtuel est une initiative des citoyens et citoyennes tchadiens de partout dans le monde, sa mission est de permettre à toutes les entités sociales de discuter des différentes réformes entamé par l'Etat. Notre objectif, en ressortissant les recommandations des participants, est de permettre aux citoyens et citoyennes de participer et de contribuer a la construction de notre pays en identifiant les priorités et les actions permettant à notre pays d'atteindre le développement socio économique. Ce rapport met en exergue les propositions et recommandations des participants et revient sur les moments forts du premier Forum Inclusif Virtuel.

# CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Comme l'indique la note conceptuelle du forum virtuel En octobre 2020, un deuxième forum national inclusif aura lieu à Ndjamena. Ce rendez-vous constituera un moment décisif dans l'histoire politique du Tchad. Ainsi un débat s'amorce déjà sur la forme de l'Etat à travers :

- Le réaménagement des grandes institutions de la République ;
- Le régime des parlementaires ;
- La réforme en vue de la consolidation de la paix;
- de l'union nationale;
- de la stabilité;
- de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance ;
- La réforme judiciaire ;
- La promotion de la femme et de la jeunesse.

Ce faisant, dans un contexte marqué par des dysfonctionnements du système étatique, le forum a un rôle important à jouer face aux défis majeurs du Tchad dans tous les domaines ; il est évident à cet effet, qu'une implication et considération des représentants de toutes les entités et couches sociale de l'intérieur et de la diaspora soient prises en compte car il s'agit des décisions concernant l'avenir du pays.

Cependant, faudrait-il dire que dès le premier forum, la société civile indépendante à boycottée, et "Les partis politiques, membres du Front de l'opposition nouvelle pour l'alternance et le changement (FONAC), condamnent et rejettent toutes les résolutions grossières, ridicules et fantaisistes" du forum national.....selon le communiqué du Fonac, principale plateforme de l'opposition regroupant une trentaine de partis d'opposition et créée en 2016 »[1]. Pour l'opposition tchadienne le Tchad traverse des "crises gravissimes", dont la résolution est "mille fois plus urgente et importante que la tenue de ce forum qui n'était qu'une fuite en avant et dont la finalité était connue d'avance: la pérennisation du pouvoir d'Idriss Déby, un pouvoir aussi néfaste que dangereux pour l'avenir du Tchad"[2].Conscients de ces enjeux, le Réseau des citoyens, la société civile et des organisations des tchadiens de la diaspora ont décidé de mettre en débat dans la perspective du Forum National

inclusif, les enjeux sur 75 résolutions réparties sous six thèmes, notamment la question de la forme de l'Etat; le réaménagement des grandes institutions de la République; le régime parlementaire; la réforme en vue de la consolidation de la paix, de l'union nationale, de la stabilité, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance; la réforme judiciaire et la promotion de la femme et de la jeunesse...

Une telle initiative vise à créer un espace de débat et de dialogue entre les différentes composantes de la société Tchadienne politiques, économiques et sociales sur la vision et les perspectives placées dans tous les secteurs. Il s'agit d'un espace de débat et de dialogue social citoyen en vue de créer un cadre de confrontations d'idées et de programmes afin de permettre aux citoyens de mieux comprendre et de prendre part à ce forum. Cette mise en débat a permis à travers ce FORUM VIRTUEL aux citoyens et citoyennes tchadiens de la diaspora et de l'intérieur d'être au cœur dans la mise en œuvre des politiques publiques et plus particulièrement de ce grand projet de réforme institutionnelle. En ce sens que le comité d'organisation, dans la perspective de contribuer à la construction de l'édifice de l'Etat, entreprend de proposer aux autorités compétentes les conclusions dudit forum inclusif virtuel.

# OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES

L'objectif général était mettre en place un cadre de concertation sur les enjeux et défis des réformes institutionnelles et de replacer le dialogue participatif au cœur du débat politique et citoyen.

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

Les objectifs étaient :

- D'organiser un webinaire ;
- Partager la vision à long terme des réformes institutionnelles ;
- Discuter et analyser des enjeux et perspectives à travers les 75 résolutions réparties en six thèmes;
- Partager et discuter les propositions des citoyens sur les réformes ;
- Dégager des perspectives pour chaque thématique ;

## RÉSULTATS ATTENDUS ET REALISÉS:

- Un forum Inclusif virtuel est organisé ;
- Les citoyens sans distinctions d'aucune appartenance participent et donnent leurs avis sur les différents aspects des réformes ;
- Les citoyens ont une compréhension précise de toutes les réformes et proposent des orientations ;
- Les enjeux en lien avec les réformes sont bien décelés ;
- Le rôle de plaidoyer des organisations civiles et citoyennes dans le processus d'élaboration de validation des réformes est partagé;
- Les citoyens évaluent à l'aide d'indicateurs précis l'état de la gouvernance actuel autour de chaque thème de la réforme ;
- Des recommandations, des résolutions et pistes d'actions pour le suivi du processus de mise en œuvre des réformes sont formulées définies ;
- Des rapports de synthèses des communications et des débats sont élaborés et consolidés;
- Une synthèse vidéo des débats, interview, du forum est réalisée ;
- Un rapport du forum inclusif virtuel est soumis aux autorités compétente ;

Les résultats attendus du Forum Virtuel sont réalisés avec succès

## **PARTICIPANTS(ES):**

Plus de 30 000 citoyens et citoyennes tchadien ont suivi le Forum à travers la plateforme du réseau des citoyens sur Facebook et en même temps sur Youtube. La plupart des participants se sont identifiés comme membres du forum. Le forum a réuni les participants émanant des entités et organisation suivantes:

- des organisations et/ou des associations des citoyens;
- des organisations de la diaspora ;
- des organisations des jeunes et étudiants de l'intérieur et de l'extérieur ;
- des organisations des femmes,
- des organisations de la société civile ;
- des individualités Les participants ont identifié et soulevée de nombreuses question relative aux réformes inquiétudes. Ils ont fait des recommandations.

# DÉROULEMENT DES COMMUNICATIONS, DISCUSSIONS ET DÉBATS

## MOTS D'OUVERTURE

**Mots d'ouverture**Après avoir salué et souhaité la bienvenue aux participants a ce forum, le **Coordinateur du comité d'organisation a rappelé la pertinence de la mise en œuvre de ce forum tout en posant le débat au vu du contexte politique national et en indiquant que ce forum était une opportunité pour les tchadiens et tchadiennes de participer a la construction de l'édifice et de réfléchir ensemble à la façon de contribuer à l'un des plus grands enjeux du moment de notre pays.**

## COMMUNICATIONS

De prime abord, il est important de dire que les communications et interventions du forum auxquelles ont participé des représentants des organisations et/ou des associations des citoyens; des organisations de la diaspora ; des organisations des jeunes et étudiants de l'intérieur et de l'extérieur ; des organisations des femmes, des organisations de la société civile ;des individualités se sont déroulés sous forme de panels et communications thèmes principaux:

1. Les tenants et aboutissants du premier forum national inclusif
2. De la limitation de l'âge des des élus au tchad(jeunesses et pouvoir politique)
3. Quelle armée nationale pour un tchad démocratique
4. La violence politique: pistes de solutions pour un Tchad démocratique
5. Le Secteur Culturel au Tchad (atouts et défis. Comment faire développer et épanouir le secteur, et engendrer des retombées économiques et sociales?)
6. L'unité nationale battue en brèche
7. Le défi de vivre avec un handicap au Tchad (pistes de solution pour un Tchad démocratique)
8. Le foncier et la réforme agraire au Tchad
9. Quels nouveaux rôles pour les femmes dans l'économie du Tchad : (défis et pistes de solution)
10. L'organisation des élections et types de gouvernance
11. L'importance de la presse libre dans un Tchad démocratique
12. Les défis du système éducatif au Tchad et quelques pistes de solution
13. Le Tchad dans le monde, quelle diplomatie pour un Tchad nouveau ?
14. Entreprenariat féminin au Tchad, la transformation des produits locaux
15. Les défis de la défense des droits de l'homme au Tchad et quelques pistes de solution



16. Les types investissements pour un Tchad prospère
17. Élever la Justice au rang de Colonne Vertébrale et Boussole d'un Tchad nouveau
18. Trois points de désaccord national:
  1. L'âge des candidats,
  2. Le serment confessionnel,
  3. La suppression de la primature.

Les présentations et les communications sont tous de connivence avec les thèmes relatifs aux 74 résolutions. De fait, faudrait-il dire que, les communications ont apporté un regard nouveau sur les orientations des politiques publiques qui sont en chantier. Le constat général est que toutes les interventions se convergent sur un seul point de manière générale, celui de la mauvaise gestion de la chose publique.

Qu'il s'agisse de l'économie, qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé, de l'armée.etc.S'agissant, de l'organisation du deuxième forum, tous ont avoué le fait qu'il y a une nécessité impérieuse de revoir la manière dont elle est mise en œuvre en même temps revoir les différents point de la réforme.

# LES PANELISTES ET THÉMATIQUES

## JOUR 1

- **M. Mahamat Ahmat KÉBIR**, chroniqueur politique: LES TÉNANTS ET ABOUTISSANTS DU PREMIER FORUM NATIONAL INCLUSIF
- **M. Djeguelmbaye NDINGAR**, juriste spécialiste des droits de l'homme, démocratie constitutionnelle et droit international humanitaire: DE LA LIMITATION DE L'ÂGE DES DES ÉLUS AU TCHAD(jeunesses et pouvoir politique)
- **M. Hassan GOUDJEYE SOUGUI**, Colonel de l'armée Tchadienne, exilé politique aux États-Unis: QUELLE ARMÉE NATIONALE POUR UN TCHAD DÉMOCRATIQUE

## JOUR 2

Les participants du jour 2 du forum virtuel inclusif sont:

- **M. Mahamat Nour IBEDOU**: La violence politique: pistes de solutions pour un Tchad démocratique
- **M. Saleh KEBZABO**: L'unité nationale battue en brèche
- **Mme Ernestine NETOUA**: Le Secteur Culturel au Tchad(atouts et défis. Comment faire développer et épanouir le secteur, et engendrer des retombées économiques et sociales?)
- **M. Gerard MBAILASSEM**: Le défi de vivre avec un handicap au Tchad (pistes de solution pour un Tchad démocratique)
- **M. Charfadine GALMAYE**: le foncier et la reforme agraire au Tchad
- **M. Abakar FARISS**: L'organisation des élections et types de gouvernance

## JOUR 3

Les participants jour 3 du forum virtuel inclusif sont:

- **Timothée DNANGMAY**, Chef de VOA Afrique, service francophone de la Voix de l'Amérique; ancien rédacteur d el'Agence Tchadienne de Presse. Thème: l'importance de la presse libre dans un Tchad démocratique
- **Prof. Mahamat Ahmat ALHABO**, Secrétaire Général du PLD. Thème: Les défis du système éducatif au Tchad et quelques pistes de solution

- **M. Amine IDRIS**, Expert en Économie et Développement des projets en Afrique. Thème: Le Tchad dans le monde, quelle diplomatie pour un Tchad nouveau ?
- **Mme Léontine Mémadji Djimtoingar**, Entrepreneur. Thème: Entreprenariat féminin au Tchad, la transformation des produits locaux
- **Me Delphine Djiraibé**, Avocate. Thème : Les défis de la défense des droits de l'homme au Tchad et quelques pistes de solution
- **M. Abakar FARISS**, Entrepreneur et Gestionnaire des Projets. Thème: Les types investissements pour un Tchad prospère
- **Mme Miriam Ndjelar KOUMADJI**, Présidente du parti 'Union Nationale pour l'Alternance au Tchad. Thème: Trois points de désaccord national: 1-L'âge des candidats, 2-Le serment confessionnel, 3-La suppression de la primature
- **Dr Succès Masra** Président du parti Les transformateurs. Thème: Élever la Justice au rang de Colonne Vertébrale et Boussole d'un Tchad nouveau

## RECOMMANDATIONS

Les recommandations de forum se basent sur les interventions des différents panelistes et participants. 14 livrables ont été enregistrés lors du forum sans compter les propositions susmentionné dans les commentaires

LES RECOMMANDATIONS PEUVENT SE REGROUPER COMME SUIV : :

### **RECOMMANDATIONS 1**

- Pouvoir exécutif ;
- Pouvoir législatif ;
- Pouvoir judiciaire.
- aucun membre du pouvoir exécutif ne doit exercer au sein du conseil de la magistrature ;
- Rétablir le conseil constitutionnel à 9 membres. Le Président de la République ne peut nommer au maximum que le 1/3 sur les 9 membres.
- Rétablir la primature.
- Médiature : Organiser un Forum de paix et de pardon sincère entre tous les Tchadiens sans exception même ceux qui sont en prison pour des fautes commises pendant l'exercice de leur fonction d'Etat (cas de Hissein Habré). Seul l'Etat Tchadien peut dédommager les victimes. Ceci est dans le but d'éliminer la haine qui pourrait être un cycle infernal.
- Réduire les membres du gouvernement à 20 maximums plus 5 secrétaires généraux, maintenir des directions générales et le reste des directions des départements ; ceci dans le but d'économiser car le nombre important de membres de gouvernement n'est pas synonyme de l'efficacité de l'action gouvernementale (introduire dans la constitution afin de limiter le débordement du Président de la République). Pour exemple : Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement, il y a trois départements qui sont : Agriculture, irrigation et hydraulique, Elevage, Environnement et pêche.
- Organiser les concours d'entrée à la fonction publique pour les diplômés sortis des universités et

instituts d'Etat, les universités et instituts privés, des universités et instituts étrangers. Les diplômés des écoles professionnelles d'Etat (ENA, FASS, ENSTP, ENASS, ENS, ENI etc) dont les lauréats sont admis sur concours ne sont pas soumis à cette règle. Cependant, leur recrutement à la fonction publique doit obéir à la règle des promotions (en cas de besoin, intégrer tous les diplômés de l'ancienne promotion avant de passer à la suivante).

- Les nominations au poste des responsabilités doit tenir compte des compétences et des ressortissants de toutes les 23 régions. Car il existe dans toutes les régions des compétences. NB : cette méthode permet d'éliminer des injustices. Exemple : avant d'organiser les élections régionales, les 23 gouverneurs, doivent être des ressortissants de 23 régions.
- Le recrutement dans l'armée doit tenir compte des 23 régions à proportion égale c'est-à-dire pour 1 000 recrutés, on doit avoir  $1000/23=43$  par régions. Les militaires recrutés doivent avoir le niveau minimum de BEPC ou BEF c'est-à-dire savoir lire et écrire en Français et/ou en Arabe. Il en est de même pour l'accès aux différents grades des officiers supérieurs. En particulier, le nombre d'accès au grade des généraux doit être limité au plus 50 pour des raisons économiques et de manière proportionnelle au nombre de régions (deux généraux par région).

NB : Le concours d'entrée à l'école des officiers doit être organisée dans les chefs-lieux des 23 régions dont le premier ou les deux premiers de chaque région sont retenues pour la formation.

- Remettre en place l'ancien système éducatif et appliquer à la lettre les résolutions des états généraux de l'éducation de 1994 en attendant des nouveaux états généraux de l'éducation. Former les enseignants de l'élémentaire pendant trois ans dans les écoles des instituteurs dont les deux premières années sont axées sur l'enseignement de la grammaire, les vocabulaires, les calculs (maths classiques), l'instruction civique etc. La dernière année doit être axée sur l'enseignement de la pédagogie, la législation etc. Le recrutement doit être au niveau BEPC ou BEF sans l'intervention de la politique qui est la cause principale. Car la formation d'une année des instituteurs dits bacheliers n'est pas adaptée à l'enseignement primaire. La formation de ces instituteurs bacheliers devrait durer 2 ans dont 3 semestres sont

axées sur l'enseignement de la grammaire, les vocabulaires, les calculs (maths classiques), l'instruction civique etc et le quatrième semestre axée sur l'enseignement de la pédagogie etc.  
NB : Les classes de niveau bac et BEPC doivent être séparées.

- Réduire, contrôler et subventionner si possible le prix des matériaux de construction, le coût de l'énergie (électricité, gaz, essence et gasoil etc). Cette action peut soulager le panier de la ménagère et diminuer le stress chez les fonctionnaires afin d'éviter des grèves répétées.

## **RECOMMANDATIONS 2**

- FORME DE L'ETAT

A la Conférence Nationale Souveraine, il a été retenu la forme unitaire fortement décentralisé à savoir la région, le Département, la Commune et les Communauté. Plus de 20 ans après, la mise en œuvre de ces entités n'ont pas été possible. Les participants au premier forum ont estimé que cela est lourd dans son fonctionnement et budgétivore qu'il fallait réduire à deux niveaux.

Malheureusement, la volonté politique qui devrait accompagner cette réforme a manqué. La définition exacte des communes pose problème jusqu'aujourd'hui. Les sous-préfectures n'ont été supprimées que de nom. Les sous-préfets sont restés en place. Le nombre des provinces qui devrait être revu en baisse est resté intact.

Le transfert des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales décentralisées est resté utopique. La tutelle administrative qui devrait s'exercer sur les actes et sur les personnes ne s'exerce qu'approximativement. Les rares interventions des autorités de tutelle le sont pour s'interférer de manière partisane dans les élections des maires.

Inversement, la tutelle financière et le principe de l'unicité de caisse sont utilisés à outrance au point de caporaliser les communes et de saper leur autonomie. Les entités autonomes se voient systématiquement confisquer leurs ressources par le trésor, qu'il s'agisse des subventions de l'Etat ou des recettes collectées par les services des impôts.

Le découpage administratif des provinces, départements et communes n'a donc pas respecté les résolutions du forum.

## Recommandations :

- Opter comme forme, l'Etat unitaire décentralisé à trois niveaux à savoir la Province, le Département et la Commune ;
- Restaurer l'organisation administrative en Province, Département et Commune ;
- Réduire le nombre de provinces à 17, les Département à 71 et les sous-préfectures à 212 ;
- Nommer à la tête de ces entités administratives des administrateurs formés à l'ENA pour restaurer l'image et l'autorité de l'Etat depuis lors bafouées.

## LES GRANDES INSTITUTIONS

La présidence intégrale est un échec. La concentration des décisions au niveau de la seule présidence a montré très vite ses limites. Cela a occasionné la lenteur administrative avec ses conséquences sur le rendement des services publics et la productivité au niveau économique. Le Président de la République est devenu chef du gouvernement sans répondre devant le parlement. Il a même le pouvoir de dissoudre ce dernier. Ce qui rend inefficace le contrôle que l'Assemblée Nationale devrait exercer sur l'exécutif.

Etant aussi président du Conseil Supérieur de la Magistrature, il devient l'épicentre de la vie nationale. Le principe de séparation des pouvoirs qui est un principe sacrosaint dans tous les pays démocratiques est ainsi foulé au pied. Le Tchad a désormais, avec la quatrième République, l'image d'une dictature.

De ce fait, la suppression de la primature et la transformation du Conseil Constitutionnel et de la Cour des Comptes en Chambres de la Cour Suprême ont-elles été une erreur monumentale. Il s'agit même d'une technique sournoise de concentration de pouvoirs entre les mains d'une seule personne. Ces institutions sont des leviers essentiels dans l'exercice de la vie démocratique. La création de la HAMA en lieu et place du HCC constitue un recul dans la liberté de la presse. La HAMA n'est plus un organe de régulation comme l'était le HCC, mais plutôt un organe de censure et de répression des médias.

## Recommandations :

- Proscrire la présidence intégrale;
- Rétablir la primature, le Conseil Constitutionnel et la Cour de comptes ;
- Restaurer le HCC avec toutes ses prérogatives ;

# LE RÉGIME DES PARLEMENTAIRES

Après le forum, le gouvernement a paradoxalement démultiplié le nombre de circonscriptions électorales et a réduit le nombre de sièges à l'Assemblée nationale. Cela est une injustice faite à l'égard de certaines populations qui aspirent à être mieux représentées dans les institutions étatiques.

La loi organique fixant le nombre des députés à l'Assemblée Nationale au regard des réalités du Tchad est injuste et porte en elle les germes de la division et une remise en cause de la cohésion sociale. Cette loi organique n'a pas tenu compte de la densité de la population comme critère de fixation du nombre de sièges par circonscription mais a plutôt favorisé les circonscriptions vastes mais peu peuplées. On se retrouve au Tchad avec des députés qui représentent des territoires et non des populations comme c'est le cas dans toute démocratie.

La représentation des nomades à l'Assemblée Nationale se situe dans cette logique. On veut catégoriser les tchadiens en favorisant les communautés. On ne peut pas admettre qu'un groupe de tchadiens vivants sur le même territoire national soit représenté à part entière à l'assemblée nationale. Ceci est contraire à la Constitution qui met les tchadiens sur un même pied. La représentation des nomades à l'assemblée nationale est antirépublicaine et crée une rupture d'égalité entre les citoyens qui habitent sur le même territoire national.

Aussi, la logique qui a conduit à la création du HACACT reste encore jusqu'aujourd'hui au contour flou.

Il est mentionné dans sa mission première qu'il devrait remplacer le Sénat. Il est aujourd'hui devenu comme un organe créé pour caser les amis du pouvoir. Sinon comment comprendre que les chefferies traditionnelles qui sont les garantes de nos traditions, peuvent-elles se retrouver en train de jouer un rôle politique. En aucun cas, le HACACT n'a joué jusqu'aujourd'hui, le rôle dévolu à un Sénat. Voilà un exemple de ces institutions créées pour la forme et qui sont des coquilles vides.



## Recommandations :

- Créer le Sénat en lieu et place du HACACT pour permettre l'expression démocratique à la base et conformer ainsi le Tchad aux standards institutionnels internationaux ;
- Supprimer la représentation des nomades à l'Assemblée Nationale ;
- Rétablir les prérogatives du pouvoir législatif qui doit jouer pleinement son rôle de contrôle de l'action gouvernementale ;
- Revoir la détermination du nombre des sièges à l'Assemblée Nationale en lien avec le découpage administratif et en tenant surtout compte du facteur démographique pour ainsi rétablir les populations dans leurs droits.

## LA GOUVERNANCE

L'engagement déontologique, la déclaration du patrimoine, la vulgarisation de la charte de la transparence dans la gestion des finances publiques sont des résolutions pertinentes mais qui n'ont pas trouvé application. Il s'agit là de la volonté du gouvernement à maintenir le statu quo afin que rien n'avance dans le pays.

Il est apparu que les principales décisions issues du 1er Forum visaient à réduire au silence des partis politiques, des organisations de la société civile et plus particulièrement des jeunes. La preuve de cette dérive autocratique et dictatoriale est apportée par l'introduction dans la constitution et la promulgation des lois et ordonnances scélérates et liberticides telles que le serment confessionnel, l'élévation de l'âge pour la candidature à l'élection présidentielle à 45 ans, la charte des partis politiques et le Code électoral.

La situation actuelle du Tchad est catastrophique : une administration politisée et communautarisée ; injustice dans la promotion aux postes de responsabilité ; discrimination dans l'octroi des emplois publics ; perte du sens de devoir, de la justice et de l'honneur ; relâchement de l'effort et d'ardeur au travail et, le tout couronné par l'absence de l'Etat de droit.

Il faut aussi noter les conflits éleveurs/agriculteurs qui sont devenus un moyen d'enrichissement des autorités locales et les forces de l'ordre alors même qu'il s'agit des conflits orchestrés par les mêmes autorités civiles et militaires. Ces conflits qui remettent en cause le vivre ensemble occasionnent des pertes en vies humaines chaque semaine sans que l'Etat ne fasse un petit effort pour y mettre fin.

De même, les enlèvements contre rançon se passent dans certaines provinces du Tchad à l'exemple des deux Mayo-Kebbi sans que les forces de l'ordre et de sécurité ne fassent un petit effort, à l'exemple de la lutte contre Boko-Haram, pour y mettre fin.

## **RECOMMANDATIONS 2:**

- Restaurer le caractère laïc de l'Etat en supprimant le serment confessionnel ;
- Renforcer le pouvoir du juge et le mettre en confiance pour qu'il applique la loi dans toute sa rigueur ;
- Encourager les règles éthiques à la fonction publique et même dans le secteur privé ;
- Rétablir l'ancienne loi 19 portant Charte des partis politiques. L'actuelle ordonnance 32 est une entorse faite au principe de la non-rétroactivité de la loi. De ce fait, elle est un germe d'instabilité politique ;
- organiser un dialogue agriculteurs/éleveurs et redéfinir les couloirs de transhumance afin de régler définitivement les récurrents conflits et prendre des sanctions contre les autorités qui instrumentalisent ces conflits;
- Sécuriser davantage les villages des provinces où sévissent les enlèvements contre rançon afin de ramener la quiétude au sein de la population.

## **LE POUVOIR JUDICIAIRE**

Le pouvoir judiciaire qui devrait être le socle d'une société harmonieuse n'a pas inscrit ses lettres de noblesse dans l'histoire du Tchad. Rares sont les décisions judiciaires pouvant inspirer les théoriciens du droit tchadien.

Sur le plan institutionnel, la réforme introduite après le forum a eu pour conséquence la fragilisation des juges de la Cour Suprême. En limitant la durée du mandat des juges de cette Cour à 9 ans, on vient de violer le sacrosaint principe de l'inamovibilité des magistrats. Ces derniers se trouvent obligés de courtiser leurs mandants s'ils souhaitent renouveler leurs « contrats ».

La désignation de l'ensemble des membres de la Cour Suprême par le Président de la République et le président de l'Assemblée Nationale ne contribue pas à la crédibilité d'une justice indépendante et impartiale.

Cette mainmise de l'exécutif sur le judiciaire se retrouve à tous les degrés de juridiction. Les magistrats sont aujourd'hui les fonctionnaires les plus fragiles. On peut les muter à tout moment et surtout lorsqu'ils sont sur un dossier sensible.

Au-delà de la mise en place d'une commission multisectorielle en vue de faire des propositions sur les voies et moyens pouvant aboutir au règlement des condamnations judiciaires contre l'Etat et ses démembrements, c'est la création d'un vrai ordre de juridiction administrative avec des juges bien formés qui doit être envisagée.

### **Recommandations :**

- Rendre inamovibles les magistrats de la Cour Suprême et redéfinir les conditions de leur nomination ;
- Revoir le régime disciplinaire des magistrats en prenant en compte les nominations et les affectations ;
- Créer un ordre de juridiction administrative distinct des juridictions de droit commun.

### **LA PROMOTION DE LA JEUNESSE**

La jeunesse est l'image de la société de demain. Un effort doit être fait pour donner à la jeunesse un esprit patriotique, le sens du devoir, de la justice et de l'honneur. Les programmes d'enseignement doivent être repensés de manière à ce que l'école soit le véhicule des valeurs de la société et qu'elle puisse stimuler l'esprit d'initiative. Il faut combattre l'oisiveté des jeunes par une politique de loisirs et d'encadrement : organisation des associations de jeunes, aménagement des terrains de sports, maisons de jeunesse, bibliothèques publiques, émissions télévisées etc. Il faut lutter contre les principales causes de la délinquance juvénile, parmi lesquelles la dislocation des cellules familiales. L'État doit avoir comme devoir primordial de veiller à la sauvegarde de la famille, cellule-mère de la société, comme le recommandent les traditions africaines. Des centres de rééducation et de formation professionnelle devraient être créés pour l'encadrement de la jeunesse non scolarisée.

Il est apparu que la principale décision issue du 1er Forum visait particulièrement des jeunes. La preuve de cette dérive est apportée par l'élévation de l'âge pour la candidature à l'élection présidentielle à 45 ans au mépris de toutes les bonnes intentions des participants au forum.

## Recommandations :

- Rétablir l'âge de la candidature à l'élection présidentielle à 35 ans pour éviter l'exclusion d'une tranche majoritaire de la population à cette haute fonction de la républicaine ;
- Réadapter les programmes d'enseignement à l'emploi ;
- Appliquer les recommandations des états généraux de l'éducation et les résultats de l'enquête parlementaire réalisée en 2017;
- Créer des programmes d'emploi collectif pour les diplômés sans emploi et les jeunes non scolarisés ;
- Allouer une ligne budgétaire pour promouvoir l'art et le sport ;
- Créer des bibliothèques publiques destinées aux jeunes dans toutes les communes du Tchad ;
- Adopter une politique nationale d'insertion sociale des jeunes handicapés ;
- Accélérer la mise en œuvre de la politique nationale de la jeunesse et de l'enfance (enfants bouviers, enfants de la rue, mouhadjirines) ;
- Recadrer les écoles coraniques.

## PROMOTION DE LA FEMME

Les femmes représentent plus de 52 % de la population Tchadienne. Les 2/3 sont en milieu rural et assurent des activités non négligeables dans l'économie nationale. A cet effet, une attention particulière doit leur être accordée. Si nous parcourons par exemple le Tchad profond en cette période, la présence des femmes sur le terrain est remarquable, prenant d'assaut les marchés hebdomadaires à la recherche de la ration alimentaire de toute la famille. Lors du 1er forum, huit points ont été retenus comme résolutions en faveur de l'amélioration des conditions de vie des femmes. IL est à saluer que certaines d'entre elles ont vu le jour mais d'autres, non. Compte tenu de leur importance numérique et la place qu'elles occupent dans le développement socioéconomique du pays, le gouvernement du Tchad doit s'atteler à mettre en marche les restes des dispositions prises à leur égard dans les meilleurs délais.

## Recommandations :

- Accélérer l'adoption du protocole de MAPUTO ;
- Accélérer la mise en œuvre de la résolution 1325 de L'ONU ;
- Mettre sur pied le plutôt possible l'Observatoire National de la femme et son encrage institutionnel ;

- Maintenir le Ministère des Affaires Sociales en lui ajoutant la Solidarité Nationale qui est une suite logique
- Créer un ministère de la femme et de la promotion du genre qui doit veiller à l'application des textes nationaux et internationaux en faveur des femmes afin de se mettre au même diapason avec les partenaires internationaux ;
- Accélérer l'incitation des banques primaires et les institutions de micro finances à mettre à la disposition des femmes un fonds spécial pour l'octroi de crédit au taux nul et garanti par l'État ;
- Favoriser l'octroi de crédit agricole aux productrices rurales ;
- Créer dans toutes les provinces des centres d'animation et de formation féminine.

## LES CHEFFERIES TRADITIONNELLES

La prolifération des chefferies traditionnelles est un véritable fléau dans notre pays. Les chefs coutumiers qui règnent sur les villages, ne jouissent pas toujours de la considération à laquelle ils ont pourtant droit. Ils sont l'objet de chantages et de pressions qui aboutissent inévitablement à leur honteuse exploitation. Le chef coutumier est l'objet de telles sollicitations, accompagnées de menaces de déchéance, qu'il se retrouve en train de jouer le rôle de militant du parti au pouvoir au risque de perdre sa place au profit d'un détracteur militant. De plus, l'accession au pouvoir coutumier a cessé d'être légitimée par la tradition. Elle ne dépend plus que du bon vouloir de l'autorité territoriale et de la fidélité au régime en place. C'est souvent aussi le plus offrant qui hérite du titre sacré, fut-il un usurpateur. Cela suscite des velléités autonomistes au sein des différentes communautés, mettant ainsi en mal la cohésion sociale et partant, le bon vivre ensemble qui caractérisait les sociétés traditionnelles. Pourtant, l'ascendance des chefs coutumiers sur les populations rurales pouvait servir à l'organisation des sociétés plus stables.

### Recommandations :

- Adopter une loi cadre pour la rationalisation des rapports entre les chefferies traditionnelles et l'administration publique, dans le souci de protéger leurs droits les plus élémentaires ;
- Faire des chefs traditionnels des supplétifs de l'administration dans leurs milieux et empêcher leur exploitation par les politiques ;

## LA TRANSPARENCE DES ELECTIONS

Afin d'éviter de vivre des conflits post-électorales, il est impérieux de créer un climat de confiance dans le cœur des compétiteurs et des électeurs, à travers l'organisation d'élections qui soient libres, transparentes et apaisées. A cet égard, le forum avait soulevé la question de la révision du code électoral afin de mieux encadrer les conditions de transparence des élections.

Pour l'opposition, la révision de l'article 74 de la loi électorale contraste fort curieusement avec la volonté des participants au forum d'organiser de bonnes élections. Ce qui laisse présager l'opacité des futures élections. D'où l'anxiété à l'idée que la révision de cet article vise à créer les conditions d'opacité du processus électoral et par conséquent exiger la restauration de l'ancienne version qui a toujours fait consensus.

### **Recommandations :**

- Respecter l'indépendance et l'impartialité des institutions et organes impliqués dans le pilotage des élections, notamment la Cour suprême, la CENI et les médias publics ;
- Restaurer l'ancien article 74 du Code électoral permettant le traitement des résultats et leur publication dans les circonscriptions électorales avant la transmission des procès-verbaux à la CENI nationale ;
- Redéfinir les prérogatives et missions du Cadre National de Dialogue Politique (CNDP), afin de lui conférer son véritable rôle de recherche du consensus.

## LES FORCES DE L'ORDRE

La sécurité publique est la condition de l'exercice des libertés publiques, du progrès et de la paix sociale. Les forces de l'ordre se doivent d'être au service de la population et non contre elle. Pour remplir leurs missions de défense de l'intégrité territoriale et de maintien de l'ordre, elles doivent être mises à l'abri des luttes politiques. Elles doivent être le creuset où se forment la conscience nationale et le patriotisme et doivent constituer un des facteurs importants de la cohésion nationale.

### **Recommandations :**

- Dépolitiser l'armée à tous les niveaux ;
- Appliquer les recommandations des Etats généraux de l'armée ;

- Nommer à des postes de responsabilité en respectant les critères de mérite et non d'appartenance ethnique ou régionale ;
- Attribuer les grades en toute objectivité et non par complaisance ;
- Maîtriser l'effectif réel des forces de défense et de sécurité ;
- Recruter dans les différents corps des forces de défense et de sécurité en tenant compte de la configuration de toutes les populations tchadiennes pour que l'armée soit réellement nationale ;

### **RECOMMANDATIONS 3**

- Ramener l'âge à la présidentielle à 25 ans,
- Prendre une loi sur le pourcentage des jeunes dans les institutions publiques,
- Impliquer la jeunesse dans la diplomatie tchadienne en créant une école de diplomatie tchadienne.
- Eliminer toute forme de discrimination dans l'accès aux fonctions politiques.

### **RECOMMANDATIONS 4**

- Les critères de sélection des candidats pour être député, les candidats doivent remplir les critères suivant :
- Toute personne voulant représenter une localité doit être résidant de la dite localité pour une durée d'au moins 3 ans ;
- Avoir accompli en continu dans les 2 derniers années avant la présentation de sa candidature des activités sociales ayant influencées positivement sa communauté ;
- Obtenir au moins 35% d'endorsement de son électorat lors de la présentation de sa candidature ;
- Avoir un niveau d'étude d'au moins la terminale, parle et écrit couramment le français ou l'arabe ;
- avoir accompli une formation sur la constitution, civisme, le rôle des ministères, le rôle des députés etc organisée par la CENI en collaboration avec la justice, les universitaires et tous les ministères sur une période d'au moins 12 mois ;
- Casier Judiciaire vierge ; - Être de nationalité tchadienne;
- Avoir dument rempli la liste complete et détaillée de son patrimoine financier. Toute personne indépendante ou représentante d'un parti politique remplissant les critères ci-haut pourra déposer sa candidature un (1) an et demi avant la tenu des élections pour permettre le temps a la CENI de vérifier la liste des personnes l'ayant endossées,

préparer et de lui permettre aussi un temps suffisant pour répondre a tout manquement constate par la CEN

- Types de gouvernance

Une fois que le président est élu, il ou elle doit présenter les personnes qui doivent former son gouvernement pour revu, entretien et approbation par le parlement. Mais toutes ces personnes doivent avoir les critères suivant avant que leur nom puisse figurer dans la liste:

- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine du ministère qu'elle est supposée diriger ;
- Avoir au moins 5 années d'expérience managériale avec un actif de réalisation et d'amélioration dans son poste précédent ;
- Avoir dument rempli la liste complete et détaillée de son patrimoine financier; - Avoir un casier judiciaire vierge.
- Après que les personnes auraient remplies les critères mentionnées ci-haut, elles devront être soumis a un bureau représentatif du parlement et seront questionnées sur leur valeur, leur intégrité, leur plan pratique au niveau du ministère pour arriver a l'objectif général vise etc. Une fois le bureau satisfait, la personne sera approuvée pour le poste de ministre.



## RECOMMANDATIONS 5

- Forme de l'Etat : Etat unitaire fortement décentralisé.
- Créer un poste de vice- président pour supplier le Président en cas de vacance de longue durée ou décès. Il sera élu tout comme le Président de la République.
- Supprimer le serment confessionnel en remplaçant par un contrat de performance où chaque responsable d'une institution sera astreint à signer. 4/ ramener l'âge pour la candidature au poste du président à 35ans.
- réhabiliter le Conseil Constitutionnel.
- Supprimer le Conseil Économique et Social, une institution budgetivore.
- Supprimer le Haut conseil de la chefferie traditionnelle, une institution budgétivore et aucun apport dans la société.
- Créer un tribunal militaire.
- réduire le nombre pléthorique des communes.
- Instituer un cadre pour le rassemblement et la réconciliation des tous les fils et filles du Tchad ( vérité et réconciliation par exemple).
- renforcer la séparation des pouvoirs en donnant plein pouvoirs à la justice.
- réhabiliter la peine capitale pour les auteurs des infractions économiques et financières et corruption ou trahison à l'Etat. Espérons que vous accuser réception.

## RECOMMANDATIONS 6

- L'entrepreneuriat féminin basé sur la transformation des produits agro alimentaires locaux
- Le renforcement de capacité technique à travers la formation intégrant la vulgarisation des « Bonnes pratiques de Production » relatives aux normes internationales ;
- Le renforcement de capacité financière qui facilitera l'acquisition du matériel de production approprié : il s'agit de résoudre les difficultés d'accès aux crédits pour les femmes pour leur permettre de s'équiper afin de se libérer du travail manuel artisanal et accroître la productivité;
- La promotion commerciale des produits transformés par le biais d'une plate forme commerciale, des forums et foires. Il faut tout de même reconnaître que le tchadien est plus extroverti dans ses habitudes de consommation alors que les produits importés que nous priorisons sont également issus de la transformation, le plus souvent de nos matières premières.

Ceci permettra enfin d'arriver à :

- la diversification de l'économie
- la réduction de la pauvreté
- et l'autonomisation de la femme.

## RECOMMANDATIONS 7

- Ramener l'âge à la présidentielle à 25 ans
- Prendre une loi sur le pourcentage des jeunes dans les institutions publiques,
- Impliquer la jeunesse dans la diplomatie tchadienne en créant une école de diplomatie tchadienne
- Éliminer toute forme de discrimination dans l'accès aux fonctions politiques.
- Forme de l'État : État unitaire fortement décentralisé.
- Créer un poste de vice- président pour supplier le Président en cas de
- Instituer un cadre pour le rassemblement et la réconciliation des tous les fils et filles du Tchad( vérité et réconciliation par exemple).
- Réduire le nombre pléthorique des communes.
- Réhabiliter la peine capitale pour les auteurs des infractions économiques et financières et corruption ou trahison à l'État

- Créer un tribunal militaire
- vacance de longue durée ou décès. Il sera élu tout comme le Président de la République
- Supprimer le serment confessionnel en remplaçant par un contrat de performance où chaque responsable d'une institution sera astreint à signer.
- Ramener l'âge pour la candidature au poste du président à 35ans.
- Réhabiliter le Conseil Constitutionnel.
- Supprimer le Conseil Économique et Social, une institution budgétivore
- Supprimer le Haut conseil des chefferies traditionnelles, une institution budgétivore et aucun apport dans la société
- Renforcer la séparation des pouvoirs en donnant plein pouvoirs à la justice.

## RECOMMANDATIONS 8

REVOIR LES QUESTION :

- 1- du serment confessionnelle qui risque d'être une source de malédiction pour notre pays, pour ceux qui le font ou qui l'impose,
- 2- de l'âge des candidats aux élections présidentielles qui exclue les jeunes qui représentent pourtant 80% de la population,
- 3- de la suppression de la primature qui a occasionné une surcharge de travail à la présidence, retardant de façon inadmissible le traitement des dossiers les plus simples.
- 4- la suppression de la cour de compte, mettant notre pays en faux avec la réglementation régionale, le privant d'un organe indépendant et professionnel de contrôle au détriment de L'IGE qui est un devenu pour les Tchadiens un organe de règlement de compte,
- 5- de la représentativité au parlement occasionné par un découpage administratif qui ne respecte pas la densité humaine dans l'octroi du nombre des élus par circonscription électorale occasionnant des frustrations aux conséquences dangereuses pour le vivre ensemble. Car un département de 10 000 habitants ne doit pas avoir le même nombre de députés qu'un département 80 000 habitants.
- 6- de l'absence des règles d'équité entre les Tchadiens dans les nominations par décret, arrêté ou note de service dans l'administration publique civile, sécuritaire et militaire ou depuis belle lurette certains Tchadiens ont l'impression que certaines provinces du Pays n'ont plus des

cadres expérimentés, compétents et loyaux pour servir aux postes de responsabilités dans les ministères, dans la police ou dans l'armée,

7- du choix des sites devant abriter les projets de développement qui fait la part belle à certaines provinces ou il y a une concentration des projets au détriment des autres, mettant en cause l'égalité des citoyens devant l'Etat.

## **RECOMMANDATIONS 9**

- Améliorons les conditions de vie des jeunes en créant des activités génératrices des revenus (AGE) et en finançant leurs projets ;
- Appliquons la parité dans les nominations aux postes décisionnels
- Revoyons notre système éducatif qui est en déclin en améliorant les conditions de vies des enseignants et des apprenants
- Concertons et impliquons les jeunes dans la gestion de la chose publique
- Et enfin Dépolitisons la société civile pour qu'elle joue pleinement son rôle

## COMMUNIQUANTS

- Djeguelmbaye NDINGGAR

Juriste, spécialiste des droits de l'homme

- Amine DRISS

Expert en économie et en développement

- Mahamat Ahmat KÉBIR,

Chronique politique

- Timothée DONANGMAY

Journaliste de VOA Afrique

- Hassan GOUDJEYE SOUGUI

Colonel de l'armée Tchadienne

- Mahamat Nour IBEDOU

Défenseur des droits de l'homme

- Saleh KEBZABO

Président du parti politique UNDR

- Gerard MBAILASSEM

Président de l'association des handicapés

- Charfadine GALMAYE

Activiste et défenseur des droits de l'homme

- Abakar FARISS

Entrepreneur

- Prof. Mahamat Ahmat ALHABO

Secrétaire Général du parti politique PLD

- Léontine Mémadji Djimtoingar

Entrepreneure

- Me Delphine Djiraibé

Avocate

- Miriam Ndjelar KOUMADJI

Présidente du parti 'Union Nationale pour l'Alternance au Tchad

- Dr Succès Masra

Président du parti Les transformateurs

- Ahmat TANGUIR

Association pour la Sensibilisation et la Scolarisation des Jeunes Tchadiens (ASJT)

- Benjamin M. Milaiti

Coordinateur du FIV

- RAYMOND DJIMAS NGAR

Vice coordinateur du FIV

- Charfadine GALMAYE

Chargé du Comité Thématique du FIV

- MIGO

Relation Publique du FIV

- Eric

Informaticien technicien du FIV

- Malick NIASSE

Rapporteur du FIV

## MOTS DE CLÔTURE

Mesdames et messieurs, chers citoyens du monde et du Tchad,  
Mesdames et messieurs les communicant et panelistes,  
Chers participants,

Je saisis l'occasion pour renouveler, à la suite des interventions participants, nos chaleureuses salutations à tous les participants et les distingués invités, qui ont répondu à l'invitation de ce Rendez historique.

Le vis-coordonnateur a raison, quand il dit que personne n'espérait une si belle réussite de ce forum a cause de son caractère inopiné. Mais, c'est grâce à l'engagement, à l'abnégation, au dévouement et surtout au professionnalisme du comité d'organisation que j'ai l'honneur de coordonner que nous avons offert ce créneau d'expression libre et démocratique à tous les citoyens du Tchad, de partout le monde.

Que chacun des membres du comité soit chaleureusement remercié.

Le forum inclusif virtuel s'inscrit dans une dynamique de servir notre pays à travers nos différentes ressources intellectuelles individuelles et collectives.

Ce Forum fut l'occasion pour nous tous, de d'échanger sur les reformes cruciales de notre pays, tout en faisant des propositions pertinentes aux autorités tchadiennes.

A travers ce forum, nous voulons aussi encourager les échanges, la participation, la découverte et le respect de l'autre dans sa différence. Mission accomplie.

De manière spécifique, il s'agissait de discuter et d'analyser des enjeux et perspectives à travers des thèmes dégagés, de discuter sur les propositions des réformes ; de dégager des perspectives pour chaque thématique ; de faire des recommandations et de pistes d'actions pour le suivi du processus de mise en œuvre de ces réformes.

Permettez-moi de souligner que le Forum a vu la participation de citoyens et représentant des différentes groupes sociaux tels que :

- les organisations et/ou des associations des citoyens;
- les organisations de la diaspora ;
- les organisations des jeunes et étudiants de l'intérieur et de l'extérieur
- les organisations des femmes,
- le la société civile ;

Rassurez-vous. Comme je l'avais déjà souligné, le comité fera vivre vos propositions au-delà d'un seul régime. C'est dire que le travail du comité ne se termine pas aujourd'hui. Encore une fois, Mes sincères remerciements à tous les intervenants, et participants, pour leurs brillante présentations et proposition et qui, malgré leurs contraintes diverses, ont accepté de se joindre à nous. Une Mention spéciale au Réseau du citoyen qui nous a donné l'occasion de participer a cet événement. A Migo, Merci pour ton engagement et ton patriotisme sans faille pour la cause de ton pays. Aussi, Je ne peux m'empêcher de remercier et féliciter celle qui bien que discrète a accompli avec rigueur et abnégation un travail logistique absolument indispensable à la réussite de ce forum. Il s'agit Madame Julie Leger, Épouse de Migo.

Chers citoyens du monde, les défis qui nous attendent sont nombreux.

Seule une collaboration entre toutes les entités permettra de faire face aux enjeux et de relever les défis du vivre ensemble et du développement de notre pays.

Sur ces mots, au nom du comité d'organisation, je déclare clos le Forum Inclusif Virtuel première Edition.

Merci, Shoukran et Soko pouli.

Le coordonnateur

*Benjamin M. Milaiti*



## ANNEXE :

### **LIEN : Jour 1**

- <https://web.facebook.com/reseaudescitoyens/videos/405508857128732>
- <https://youtu.be/sZQ9WNtahZw>

### **LIEN : Jour 2**

- <https://web.facebook.com/reseaudescitoyens/videos/773671693190372>
- <https://youtu.be/cwLSXJ9Na8Q>

### **LIEN : Jour 3**

- <https://youtu.be/39GpHmzfqhE>
- [https://m.facebook.com/story.php?story\\_fbid=372244510632637&id=173969056617984](https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=372244510632637&id=173969056617984)